

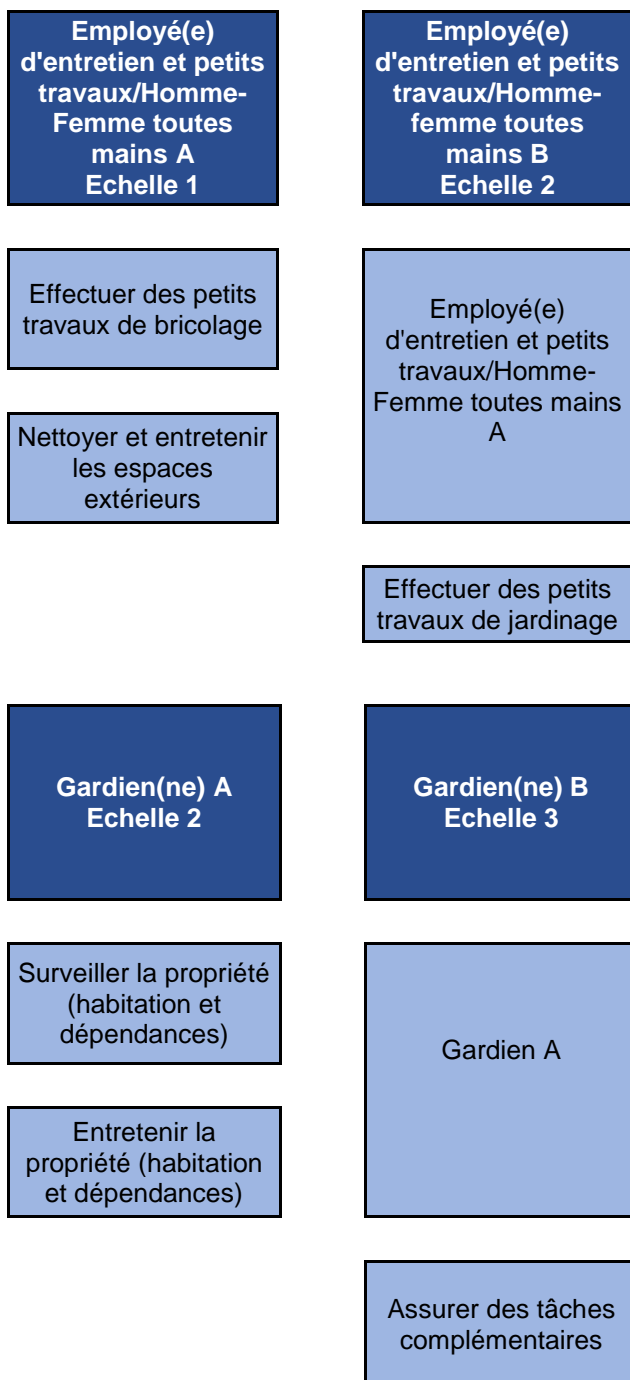
## ANNEXE 5 : DOMAINE ENVIRONNEMENT EXTERNE

Quatre emplois-repères appartiennent au domaine d'activités « Environnement externe » :

- deux emplois d'employé(e) d'entretien et petits travaux / homme-femme toutes mains ;
- deux emplois de gardien(ne).

Les activités de chaque emploi-repère du domaine « Environnement externe » (telles qu'énumérées ci-après et dont la liste des tâches n'est pas exhaustive) correspondent aux activités principales de l'emploi-repère même si elles ne sont pas toutes demandées au salarié.

### Cartographie des emplois-repères du domaine « Environnement externe »



Description des emplois-repères appartenant au domaine « Environnement externe »

Emploi-repère : **Employé(e) d'entretien et petits travaux / Homme-Femme toutes mains (A)**

Selon les consignes de l'employeur, les activités consistent principalement à :

- **Effectuer des petits travaux de bricolage** : par exemple monter et démonter des meubles, les déplacer, effectuer des petits travaux de peinture, reboucher des petits trous dans un mur, une porte, changer des ampoules, changer des joints de robinets
- **Nettoyer et entretenir les espaces extérieurs** : par exemple tondre la pelouse et ramasser les déchets verts, ramasser les feuilles, les branches et évacuer les déchets, désherber, arroser les plantes, nettoyer et entretenir le mobilier extérieur (salon de jardin, barbecue, bacs à fleurs), cueillette des fruits

Emploi-repère : **Employé(e) d'entretien et petits travaux / Homme-Femme toutes mains (B)**

Selon les consignes de l'employeur, les activités comprennent principalement :

- Les activités de l'emploi-repère **Employé(e) d'entretien et petits travaux / Homme-Femme toutes mains A**  
ET
- **Effectuer des petits travaux de jardinage** : par exemple repoter des plantes et autres arbustes, bêcher la terre en vue d'une plantation de fleurs ou plants légumiers pour usage personnel, tailler des arbustes, rosiers, haies et autres plantes, nettoyer et entretenir les bassins, la piscine et autres pièces d'eau ornementales ainsi que les annexes techniques

Emploi-repère : **Gardien(ne) (A)**

Selon les consignes de l'employeur, les activités consistent principalement à :

- **Surveiller la propriété (habitation et dépendances)** : par exemple repérer les limites de la propriété ainsi que ses accès et les surveiller, vérifier l'objet de la présence de personnes et les accompagner, veiller à la propreté des espaces extérieurs
- **Entretenir la propriété (habitation et dépendances)** : par exemple tondre la pelouse et ramasser les déchets verts, ramasser les feuilles, les branches, désherber, arroser les plantes, gérer l'alimentation en énergie de la propriété (gaz, fuel, bois, ...), nettoyer le portail, les portes d'entrée, les dépendances, les allées, réaliser des petits travaux de bricolage, nettoyer et entretenir le mobilier extérieur (salon de jardin, barbecue, bacs à fleurs, ...)

Emploi-repère : **Gardien(ne) (B)**

Selon les consignes de l'employeur, les activités comprennent principalement :

- Les activités de l'emploi-repère **Gardien(ne) A**  
ET
- **Assurer des tâches complémentaires** : par exemple s'occuper des animaux de compagnie (les promener, les alimenter, nettoyer leur espace), nettoyer et entretenir les bassins, la piscine ainsi que les annexes techniques, nettoyer la voiture de l'employeur, fendre, ranger et stocker le bois